



## Division des Archives du Sénat

### Lettre d'information n° 29, janvier-février 2024

#### 1. Étude sur le cérémonial d'Ancien Régime

**PAROLE À... : Gauthier PUECH**

Originaire d'Albi, Gauthier Puech mène des recherches dans le cadre d'un doctorat sur les officiers des cérémonies à la cour de Louis XIV (1643-1715), sous la direction du Professeur Lucien Bély à Sorbonne Université et de Fanny Cosandey, Directrice d'études à l'EHESS.

Il est venu en juin 2023 à la bibliothèque du Sénat consulter des manuscrits sur le cérémonial d'Ancien Régime. Il présente ici ses recherches.

Les cérémonies de la monarchie française ont fait l'objet de nombreuses études chez les historiens. Pourtant, il y a peu de travaux sur les grands maîtres, maîtres et aides des cérémonies qui organisaient les funérailles royales, les mariages ou encore les baptêmes, autrement dit, tous les événements importants de la couronne et de la dynastie régnante. Dans le cadre des rencontres diplomatiques, les introducteurs et les sous-introducteurs des ambassadeurs préparaient le protocole à suivre au cours des audiences chez le roi et sa famille.

Mes recherches sur ces courtisans, ancêtres des agents du protocole des différentes institutions de la République française, qui participaient à faire fonctionner la *mécanique curiale*, répondent à plusieurs objectifs :

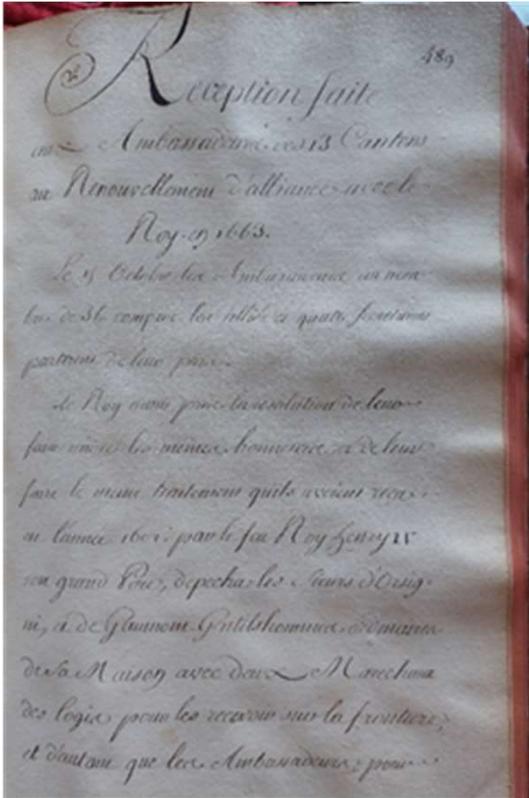


*Mémoires de M. de Saintotot, introducteur des ambassadeurs.*  
Bibliothèque du Sénat – MS 201

1) Tout d'abord, le but est d'appréhender le cérémonial ludovicien sous un autre angle, celui des officiers des cérémonies qui étaient de véritables metteurs en scène de la majesté royale. Il s'agit alors de comprendre leur manière de travailler, et de saisir précisément leurs fonctions.

2) Par ailleurs, mes investigations doivent conduire à éclairer un pan peu connu de la société de cour à Versailles : les aristocrates qui n'appartenaient pas aux plus hautes sphères curiales, mais qui, par leur charge cérémonielle, avaient un contact quotidien avec le souverain.

3) Mes analyses se poursuivent enfin au-delà du cadre aulique. Les officiers des cérémonies sont en effet, pour la plupart, des nobles qui passent une partie de leur temps à Paris ou en province afin de gérer leurs affaires familiales et seigneuriales. Leur statut d'officier du roi leur donne une place particulière au sein de la société, qu'il faut prendre en compte pour mieux connaître leurs parcours de vie, et l'influence que cela put avoir sur les autres membres de leur famille, notamment dans la conclusion des alliances.



La bibliothèque du Sénat conserve quelques manuscrits qui éclairent le fonctionnement de la Maison du roi. Celui des princes de Condé, qui possédaient la charge de Grand maître de France, comporte ainsi une liste d'offices avec leurs différents titulaires : source importante pour comprendre les carrières curiales dans la Maison royale comme le mit en avant l'historien Christophe Blanguie. Concernant davantage le protocole d'Ancien Régime, la Bibliothèque détient des relations de cérémonies, notamment celles de Nicolas II de Saintot, maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs, qui fut l'officier le plus prolifique en matière de descriptions cérémonielles. Le document en question est une copie, comme dans la plupart des autres fonds, mais il est intéressant pour l'historien de s'interroger sur ces retranscriptions issues des manuscrits d'un seul organisateur du cérémonial. Qu'est-ce qui est copié ? Pourquoi certaines relations sont-elles plus reproduites que d'autres ? Il y a donc un véritable travail d'analyse à entreprendre afin de bien comprendre l'utilisation des registres cérémoniels et la postérité laissée par un courtisan.

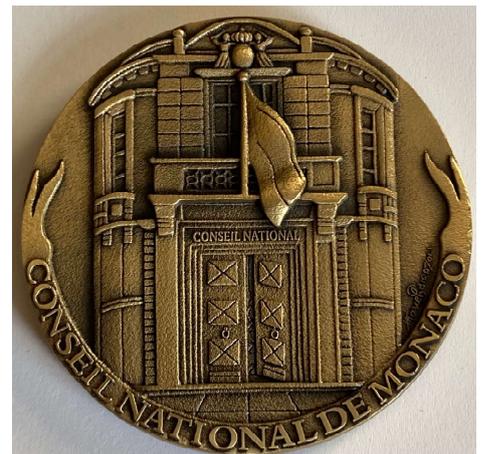
*Mémoires de M. de Saintot, introducteur des ambassadeurs.*  
« Réception faite aux Ambassadeurs des 13 Cantons [suisses]  
au Renouvellement d'alliance avec le Roy en 1663 ».  
Bibliothèque du Sénat – MS 201, fol. 489.

De même, on retrouve les copies de querelles entre officiers, ou entre les agents du cérémonial et les autres courtisans sur le rang qui leur était accordé lors d'un grand évènement à la cour. Preuve que ces conflits cérémoniels, une fois réglés, devenaient des exemples pour résoudre des questions de rang. Les nobles avaient donc grand intérêt à s'en procurer des copies pour connaître les usages de la cour.

En outre, il y eut une belle surprise en consultant ces manuscrits : la découverte de quelques lettres d'un autre maître des cérémonies, Michel Ancel Desgranges, qui devait préciser quelques points du cérémonial à suivre sur divers évènements.

## 2. Entrée récente dans nos fonds : don d'une médaille du Conseil national de Monaco

À l'occasion d'une récente visite protocolaire au Sénat, le Conseil national de Monaco a fait don à la direction de la Bibliothèque et des Archives, d'une médaille souvenir, représentant la façade du bâtiment abritant le Conseil national de Monaco, afin que celle-ci prenne place dans la collection du médaillier du Sénat.



Archives du Sénat – 2M 2459

**Les Archives du Sénat vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.**

DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES, 15 rue de Vaugirard, 75291 PARIS CEDEX 06  
Division des Archives – 01.42.34.36.18 – archives@senat.fr

